

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt-trois septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville à Meaux, sur une convocation en date du seize septembre deux mille vingt-deux en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPE,

M. SARAZIN, M. LOCICIRO, M. BERTHELIN, Mme KACI, M. DEVAUCHELLE, M. DECUYPERE, M. MORER, Mme DIOP, M. PIAT, M. ATTALI, M. BELIN, M. DELAHAYE, M. GOURDY,

M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, Mme BORDINAT, M. AIREAULT, M. BON, Mme COURTOIS, Mme MARIE MELLARE, M. COURTIER, M. HERVIER, M. MACHU, Mme PONOT-ROGER, Mme VIELPEAU, M. MOURADOUDI, Mme DE KESLING, M. TISSERAND, Mme OZTURK, M. BRAS, Mme BLAY, Mme GONCALVES, Mme GOSSELIN, Mme LEFEVRE, M. MARIE LUCE, M. ALLARD, Mme MAHOUKOU, M. REZEG, Mme GILEWSKI, M. RODRIGUES, Mme VAISSIERE, Mme EBOUMBOU, Mme ROUSSEAU V, M. SAVERET, Mme CHOPART, M. MOINDROT, M. GENTIL, M. ROUQUETTE, M. LEMAIRE, M. CAGNARD, M. JALA, Mme VASSELON, M. MORAUX, M. KRAEMER, M. MENIL, Mme DAOUST, M. TASSIN, M. HUDE, Mme SILVA, M. DEROY,

M. PARIGI, M. ROBIN, M. GUERRAUD, Mme BUFFE, M. ABASSI, Mme LACROIX, M. MOUKHINE-FORTIER, M. BELLATON, Mme AMADO, Mme ROUSSEAU, Mme DELAVAQUERIE ont donné respectivement pouvoir à M. LOCICIRO, M. DECUYPERE, M. MOURADOUDI, Mme VIELPEAU, M. BRAS, Mme BLAY, Mme V. ROUSSEAU, M. BERTHELIN, M. SARAZIN, M. LEMAIRE, M. DEVAUCHELLE.

Absents excusés : M. DHUICQUE, M. RICHELET, Mme DEVAUCHELLE, M. DELL'OSTE, M. LOURDELET.

Arrivée / départ en cours de séance : Arrivée de M. DEROY (avant la délibération n°6), départ de M. RODRIGUES (avant la délibération 13), départ de M. BON (avant la délibération n°24).

M. SARAZIN est désigné comme secrétaire de séance.

Date de Notification	Date d’Affichage 30/09/2022	N° de délibération CC22090618	Direction des Affaires Juridiques
-----------------------------	---------------------------------------	---	--

Objet : Dénomination du Pôle d'enseignement musical « Cité de la musique Simone Veil »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt culturel et historique que présente la dénomination du futur pôle d'enseignement musical situé à l'angle de la rue des Cordeliers et de la rue Fatou à Meaux,

CONSIDERANT qu'il est proposé d'honorer la mémoire de Simone VEIL en donnant son nom à ce futur pôle d'enseignement musical,

OUI, M. COPÉ, Rapporteur en Conseil Communautaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 71 voix pour et 1 contre

DECIDE de nommer le futur équipement pôle d'enseignement musical situé à l'angle de la rue des Cordeliers et de la rue Fatou à Meaux : « Cité de la musique Simone Veil ».

Le Président,



Jean-François COPÉ



Le Secrétaire de séance,



Régis SARAZIN